

Sortie frontale

Echelle à crinoline

Descriptif

Options disponibles

Code produit : **UCE**



3

nauteur à monter

 $oldsymbol{\Omega}$

CONFORMITE NORMATIVE

100 mn

Une échelle doit être équipée d'une marche palière ou d'un palier, muni d'un portillon en retrait de l'échelle, pour être conforme à la norme.

- ••• ÉCHELLE
 - Montants : profils oblongs de 65x25 mm espacés de 400 mm.
 - Barreaux : tubes à section carrée de 25 mm antidérapants espacés de 250 mm.
 - -Longueurs: 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des manchons.

-Arceaux: ø 710 mm en méplat de 40x8 mm

••• CRINOLINE

- Filants : profilé en « C » fermé au nombre de 5 sur la circonférence avec visserie prémontée.
- Longueurs: 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm.
- **°°°** PATTES DE FIXATION
 - Méplats : profilé en 40x8 mm avec talon de 50 mm.
 - Longueur : 200 mm.
 - Pattes de fixation réglables de 150 à 300 mm.
 - Espacement : 2000 à 2500
 - Fixation par collier de serrage prémonté coulissant sur les montants d'échelle.
 - ••• SORTIE DE FACE ÉLARGIE
 - Hauteur: 1100 mm.
 - Largeur : 710 mm intérieur.
 - Hauteur totale: 1600 mm.

www. acbi-sa .com

Marche palière sans portillon



NON CONFORME



Marche palière avec portillon

ONFORME À LA NORME



NON CONFORME



Palier de passage d'acrotère + redescente

sans portillon

Palier de passage d'acrotère + redescente

avec portillon

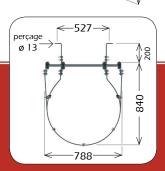


CONFORME À LA NORME



Palier de passage d'acrotère + pieds réglables avec portillon

h max: 275 mm



2500 mm

Réglementations et normes

norme AFNOR NF E 85-016 * Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure

à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de Ø compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.



Sortie latérale

Echelle

4) 5

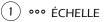
3

2

(1

Descriptif

Code produit : UCL



- Montants : profils oblongs de 65x25 mm espacés de 400 mm.
- Barreaux : tubes à section carrée de 25 mm antidérapants espacés de 250 mm.
- Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des manchons.



- Arceaux : ø 710 mm en méplat de 40x8 mm.
- Filants : profilé en « C » fermé au nombre de 5 sur la circonférence avec visserie prémontée.
- Longueurs: 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm.



- Méplats : profilé en 40x8 mm avec talon de 50 mm.
- Longueur : 200 mm.
- Pattes de fixation réglables de 150 à 300 mm
- Espacement : 2000 à 2500 mm.
- Fixation par collier de serrage coulissant sur les montants d'échelle.
- (4) ••• ARCEAU DE SORTIE LATÉRAL
 - Arceaux : ø 710 mm en méplat de 40x8
 - Sortie : 580 mm d'ouverture latérale.
- 5 ••• PATINS EN CAOUTCHOUC fixés aux extrémités.

www.<mark>acbi-sa</mark>.com

Options disponibles









2500 mm

Réglementations et normes

norme AFNOR NF E 85-016

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de Ø compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.



Sortie sous trappe ouverte

Echelle

Descriptif

Code produit : UCO

- (1) ••• ECHELLE
 - Montants : profils oblongs de 65x25 mm espacés de 400 mm.
 - Barreaux : tubes à section carrée de 25 mm antidérapants espacés de 250 mm.
 - Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des manchons.
- 2) ••• CRINOLINE
 - Arceaux : ø 710 mm en méplat de 40x8 mm.
 - Filants : profilé en « C » fermé au nombre de 5 sur la circonférence.
 - Longueurs: 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm.
- (3) ••• PATTES DE FIXATION
 - Méplats : profilé en 40x8 mm avec talon de 50 mm.
 - Longueur: 200 mm.
 - Pattes de fixation réglables de 150 à 300 mm.
 - Espacement : 2000 à 2500 mm.
 - Fixation par collier de serrage prémonté coulissant sur les montants d'échelle.
- (4) ••• PATINS EN CAOUTCHOUC fixés aux extrémités.



WWW. acui-sa .c

Sortie sous trappe fermée

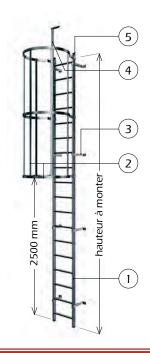
Descriptif

Code produit : **UCF**

- 1) ••• ECHELLE
 - Montants : profils oblongs de 65x25 mm espacés de 400 mm.
 - Barreaux : tubes à section carrée de 25 mm antidérapants espacés de 250 mm.
 - Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des manchons.
- 2 °°° CRINOLINE
 - Arceaux : ø 710 mm en méplat de 40x8 mm.
 - Filants : profilé en « C » fermé au nombre de 5 sur la circonférence.
 - Longueurs: 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm.
- (3) ••• PATTES DE FIXATION
 - Méplats : profilé en 40x8 mm avec talon de 50 mm.
 - Longueur : 200 mm.
 - Pattes de fixation réglables de 150 à 300 mm.
 - Espacement : 2000 à 2500 mm.
 - Fixation par collier de serrage prémonté coulissant sur les montants d'échelle.
- (4) ••• CROSSE ESCAMOTABLE

Pièce de sortie escamotable permettant à l'utilisateur de s'extraire de l'échelle, dans le cas d'une sortie sous trappe fermée. Le support de la crosse escamotable est à contrepercer sur un montant côté intérieur de l'échelle.

5 ••• PATINS EN CAOUTCHOUC fixés aux extrémités.



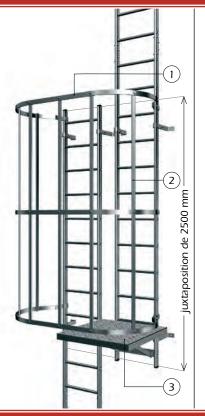
Réglementations et normes

norme AFNOR NF E 85-016

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de Ø compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.



Paliers de repos



Descriptif

••• CHANGEMENT DE VOLÉE

- 1) Arceaux doubles : ø 710 mm en méplat de 40x8 mm au nombre de 3.
- 2 Filants : profilé en « C » fermé de 2000 mm au nombre de 7 sur la circonférence.
- (3) ••• PALIER DE REPOS
 - Plateau: L. 744 mm et l. 700 mm.

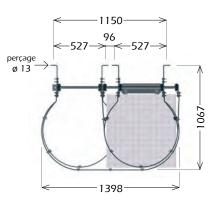
••• APPLICATION

Toute échelle de hauteur supérieure à 8 mètres doit disposer d'un système permettant à l'utilisateur de se reposer physiquement.

Dispositif priviligié au palier de repos escamotable.

••• INSTALLATION

Les volées d'échelles décalées se juxtaposent sur une hauteur de 2500 mm, leur liaison est assurée par les 3 arceaux doubles formant ainsi une cage de protection sur une hauteur de 2000 mm.



www.acbi-sa.com

Paliers de repos escamotable

Descriptif

Code produit : **EUKPRE**

••• DEFINITION

Dispositif mobile conçu pour permettre à l'utilisateur de se reposer physiquement lors de l'ascension.

******* DONNEES TECHNIQUES

- Dimensions: L. 645 mm et l. 630 mm.

••• APPLICATION

Système proposé si l'implantation ou l'environnement rendent impossible l'installation de volées d'échelles décalées avec palier de repos fixe, qui doit être installé pour une hauteur d'échelle supérieure à 8 mètres.

••• INSTALLATION

Élément venant se fixer par boulonnage au travers des échelons au moyen de deux tiges filetées en inox.



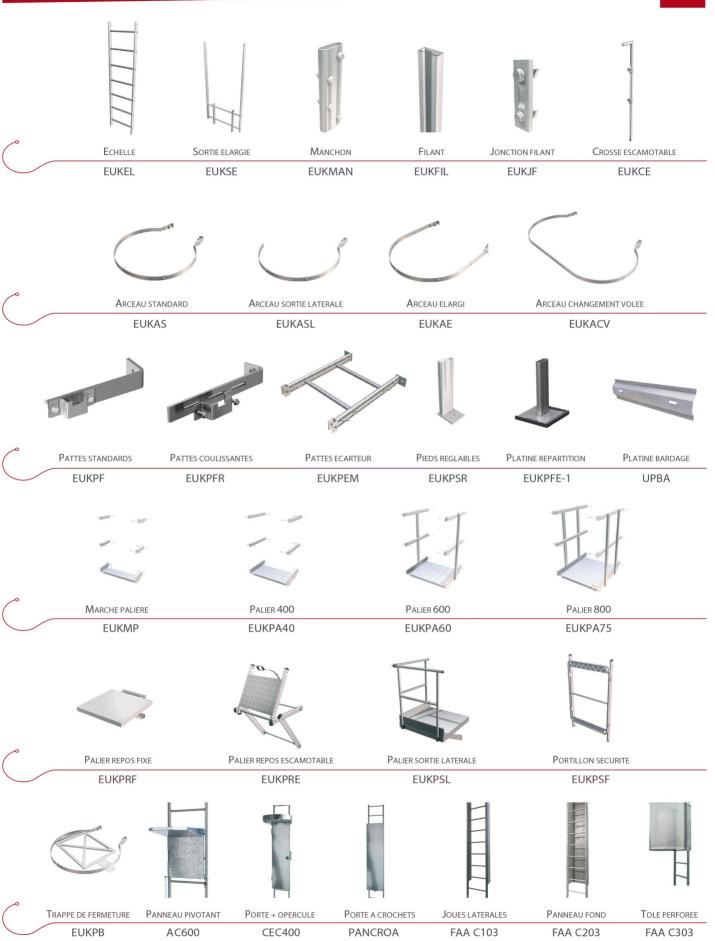
norme AFNOR



Réglementations et normes

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de Ø compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

références produits





Condamnations

Informations

trappe de fermeture solution éco. **ACIER** ALU. type B NON CONFORME

ACIER

type B

ALU.

panneau pivotant

Quelle protection choisir?

Le choix du type de protection se définit suivant l'importance du risque porté à la sécurité des personnes ou des biens, en combinant les protections de type A, B et C. Le choix de la protection à mettre en place doit être formulé par le donneur d'ordre.

- **Porte:** servant principalement à l'anti-intrusion.
- Panneau pivotant : servant principalement à l'interdiction
- Trappe de fermeture : modèle économique ne répondant pas aux spécifications de la norme NF E 85-012.

croix d'interdiction <u>solu</u>tion éco ACIER ALU. type B

trappe de fermeture

ACIER

ALU.

Types de protection

Protection de type A

Protection verticale recouvrant l'échelle sur une hauteur minimale de 1800 mm pour en interdire son utilisation. Produits proposés :

- Porte de condamnation montée sur paumelles avec fermeture à cadenas ou à serrure.
- Porte amovible à crochets avec pattes à cadenas.

Protection de type B

Protection horizontale placée sous l'arceau pour en interdire son utilisation.

Produits proposés:

- Trappe de fermeture montée sur arceau avec pattes à cadenas.
- Panneau pivotant monté sur paumelles avec pattes à cadenas.

Protection de type C

Protection complémentaire aux protections de type B ou A+B, placée sur la crinoline.

Produits proposés:

- Tôle perforée acier ou aluminium rivetée sur la crinoline.

type B NON CONFORME

Dans quel cas utiliser les condamnations pour la conformité?

Pour une échelle placée à l'extérieur sur un site non protégé : -> Utiliser : porte de condamnation de type A+B ou A+B+C suivant le degré de protection recherché.

Pour une échelle placée à l'extérieur ou à l'intérieur sur un site protégé :

-> Utiliser : panneau pivotant ou porte suivant le degré de protection recherché.

porte + opercule ACIER ALU. type A+B CONFORME À LA NORME

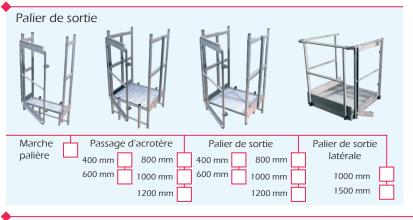
Cas des issues de secours :

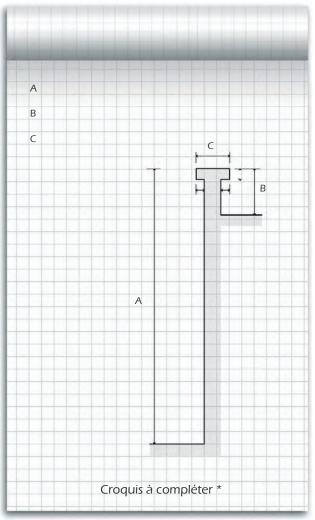
L'installation d'une condamnation ne doit en aucun cas gêner l'évacuation si l'échelle peut être utilisée pour une issue de secours. La solution qui est préconisée dans ce cas bien précis est une porte de condamnation munie d'une pédale de dévérouillage aux pieds, actionnable à la descente et équipée d'une fermeture à serrure.



CONFORME À LA NORME







Condamnations (voir réglementation page 6 et 7)

